

N° ... 01-14-27

Rabat, le
27 SEP. 2023

Décision d'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) de Direction Générale

(Réf :01/2023)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jourmada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu le Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 06 hija 1433 (22 octobre 2012) relative à la procédure de recrutement dans les Etablissements et Entreprises publics ;
- Vu la nécessité de service ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le concours pour le recrutement d'un :

Fonction	Grade	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Assistant(e) de Direction Générale	Administrateur de 3 ^{ème} grade	1	Rabat

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;



SE
EUSRI
C. Jebbar

Elyah
L.

- Jouir des droits civiques et de la bonne moralité ;
- Être âgé de moins de 45 ans ;
- Être de formation minimum **Bac+3** permettant l'accès au grade d'Administrateur de 3^{ème} grade, en secrétariat, management, gestion, communication ou dans des domaines équivalents ;
- Avoir un minimum de **3 ans** d'expérience professionnelle en tant qu'assistant(e) de Direction, assistant(e) administratif(ve) ou dans une fonction similaire dans le secteur public ou privé ;
- Avoir des compétences avancées en communication écrite et verbale, en arabe, français et en anglais ;
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels de productivité, notamment Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) et les systèmes de gestion de courrier électronique.

ARTICLE 3 : Les listes des candidats présélectionnés pour passer les épreuves du concours, les dates et lieux des dites épreuves et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Ces listes publiées seront considérées comme des convocations.

Le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom de candidat ;
- La référence du poste « **Réf : 01/2023** » ;
- L'intitulé du poste : « Assistant(e) de Direction Générale ».

La date limite d'envoi par poste ou de dépôt des dossiers de candidature au bureau d'ordre du siège de l'Agence, situé à l'Espace les Patios, angle avenue Annakhil et avenue Mehdi Ben Barka, 1^{er} étage, Hay Riad, Rabat, est le..... **12 OCT. 2023** à 16 heures 30 minutes. Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi.



Le Directeur Général de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA

zabhan

ayanki

SE
EUSRI